



Compte-rendu du CE DTSI de août 2016

Informations : Enjeux de la DTRS ; Stratégie de la DIF ; Réorganisation de la DIF ; Regroupement de Directions de la DSI ; Changement de rattachement du pôle GIN de Lanester ; Poursuite des swap des équipements de collecte du réseau mobile pour les UPR SE et Ouest.

Consultations : Réorganisation des GRC ; Opportunité des projets de déménagement des salariés de Nantes

■ Information sur les enjeux de la DTRS.

- La Direction des Réseaux inscrit ces actions à venir dans le cadre de Essentiels 2020 : lancement de l'offre voix Wifi en 2016, accroissement de la couverture 3G/4G, montée en débit, croissance des besoins capacitaires de tous nos réseaux et modernisation de notre réseau « legacy » vers le tout IP.
- En complément des réseaux existants : construire une solution LoRa (Long Range) et offrir de nouvelles offres IoT (objets connectés).
- **Le point de vue de la CFE-CGC :** Ce dossier n'apporte pas d'information nouvelle et ne présente pas les impacts sur le budget, la charge de travail, l'emploi. Nous remarquons le manque de cohérence entre les enjeux de la DTRS et ceux de la DERS et l'absence d'information sur le dossier de virtualisation. Nous craignons que le transfert des actions de dimensionnement du réseau vers les clients, selon le concept de « conception à l'écoute du marché » (CEM), ait un impact négatif sur la maîtrise de la Qualité et encore plus sur les compétences et les emplois. Nous nous interrogeons plus généralement sur le maintien de la compétence interne sur notre réseau alors que le recours à la sous-traitance s'intensifie. Par ailleurs, nous pensons que la modification des offres FTTE ne permette pas de préserver le chiffre d'affaire et présente un risque de phagocytage des offres FTTE par les offres FTTO (qui banalisent de fortes montées en débit à coût constant).

■ Information sur l'évolution de l'organisation de la DIF.

- Le premier dossier concernait les promesses très ambitieuses retenues pour les deux prochaines années par la Direction. Elles touchent tous les corps de métiers de la DIF. Le deuxième dossier portait sur la disparition de la direction de domaines transverse A2PS (Accueil, Projets, Processus, Sécurité) .

- **Le point de vue de la CFE-CGC :** Au vu des chiffres de la GPEC nous devrions passer de 770 emplois à 728. Nous constatons que l'activité, loin de baisser sur deux ans, va s'accroître. La seule hypothèse évoquée dans le dossier est le recours à la massification de la sous-traitance. Quels seront donc concrètement les services de la DIF qui seront confiés intégralement à des sociétés externes ? Ces sociétés seront-elles basées à l'étranger ?
- Le dossier de réorganisation trop flou (projet IAM) ne nous apporte aucune information sur les modalités de mise en œuvre. Quel devenir pour les 95 salariés concernés (dont 40 avec des évolutions des métiers importantes) ?
- Nous avons proposé que la phase d'approfondissement du projet, qui débute, permette d'écouter les partenaires opérationnels de la DIF dont des architectes, CP MOE et des Release Manager. Espérons que cette proposition sera suivie d'effet !

■ Informations sur le changement de rattachement du pôle GIN de Lanester.

- Le pôle Groupe d'Intervention National (GIN) a en charge d'assurer la gestion des plans de crise CRISTEL en cas d'incident grave sur nos réseaux. Il a également pour mission de gérer les incidents sur les armoires de rues. A ce titre ils ont fait preuve de beaucoup d'ingéniosité dans la recherche de solutions de dépannage.
- La Direction propose de rattacher ce pôle d'experts à l'UI Bretagne.
- **Le point de vue de la CFE-CGC :** Nous nous sommes opposés à ce transfert qui sera l'occasion pour l'UI d'accaparer des ressources et des emplois pour ses activités propres. Nous pensons que la dilution des activités au sein de l'UI sera néfaste au service rendu et fera rapidement perdre des compétences rares. Nous avons proposé un scénario de rapprochement avec le PEMS RTC de Rennes au sein de la Direction des Réseaux afin d'assurer la pérennité de l'activité pour l'ensemble du territoire national. Malheureusement aucune autre OS ne nous a suivis sur cette proposition.

■ Information sur la réorganisation des Directions de la DSI.

- La Direction propose le regroupement des Directions DPQS, DSPS et DEVRAP dans une nouvelle Direction appelée DPSI et DEVRAP : Direction de la Performance du SI et des DEveloppements RAPides. Elle aura en charge les activités de gouvernance et de support de la DSI.
- La Direction propose le regroupement des Directions DSM et DQD dans une nouvelle Direction appelée SATED : Soutien Applicatif Transverse et Expertise Données
- **Le point de vue de la CFE-CGC** : Nous avons à nouveau constaté que cette information arrive après la mise en œuvre effective de la plus part des mesures quelle contient. Les remarques que nous avons émises sur les contraintes qui portent sur DEVRAP pour assurer à la fois son rôle de développeur innovant et sa mission de pôle de diffusion des méthodes Agile et DevOps ont été entendues. Mais auront-elles un effet ?

■ Consultations sur les projets de déménagement des salariés de Nantes

- La Direction nous a consultés sur l'opportunité de créer un nouveau bâtiment à Nantes. Elle nous a également consultés sur le déménagement des équipes de la DESI et de la DIF à Beaulieu.
- Ces deux projets s'inscrivent dans le cadre du SDIT de Nantes. La Direction de la DTSI a pour objectif de réduire le nombre de sites qui hébergent le personnel et plus particulièrement de regrouper les deux plateaux de supervision de la DTSI (DIF installé à Cambronne et DESI installé à Daubenton) sur le site de Beaulieu. La Direction prévoit également le déménagement des salariés de La Gaudinière et Fulton vers un nouveau bâtiment tertiaire en prise à bail (soit un nouveau bâtiment, soit la location d'un bâtiment déjà construit). A

ce stade de l'étude la DIG affiche les libérations des sites de Fulton (2021) , La Gaudinière (2021) et Daubenton (2018) ainsi que la volonté de placer le nouveau site sur la zone nord-ouest de Nantes.

- **Le point de vue de la CFE-CGC** : Nous déplorons que l'accord de méthodologie pour la conduite des grands projets ne soit pas systématiquement appliqué, nous déplorons l'absence de données factuelles sur l'intérêt économique de ces projets. Nous contestons la localisation du futur site : elle générera une aggravation des temps de trajet pour une majorité des salariés par rapport à la situation actuelle. Nous serons vigilants sur la défense des intérêts des salariés de la DTSI.

■ Information sur le projet de déménagement d'équipes de la DSI à Bagnolet

- Ce projet entre dans le cadre de déménager tous les salariés du CIAB de Bagnolet situé 5/7 avenue Gambetta. Les équipes de la DSI seront regroupés sur un nouveau site situé au 12 rue Sadi Carnot toujours à Bagnolet.
- **Le point de vue de la CFE-CGC** : Nous sommes inquiets du fait que les équipes ne seront plus localisées sur le site qui héberge les serveurs d'où un fort risque de dégradation de la qualité de service. Nous émettons également des réserves sur les surfaces mises à disposition rue Sadi Carnot ; surfaces jugées insuffisantes. Nous restons réservés sur les aspects budgétaires et les gains annoncés par ce projet.

Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur www.cfecgc-orange.org

Vos correspondants CFE-CGC

Didier Coquillé 06 83 98 22 84
Jean Pelegrin Bomel 06 08 36 27 69
Claude Ruget 06 70 27 89 03
Hervé Clipet 06 72 36 37 54

Tous vos contacts CFE-CGC dans l'annuaire du syndicat

bit.ly/annuaireCFECGC

Version électronique avec liens actifs

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

Vous abonner gratuitement à nos publications

bit.ly/abtCFE-CGC

Nous suivre



facebook.com/cfecgc.orange



twitter.com/CFECGCOrange

